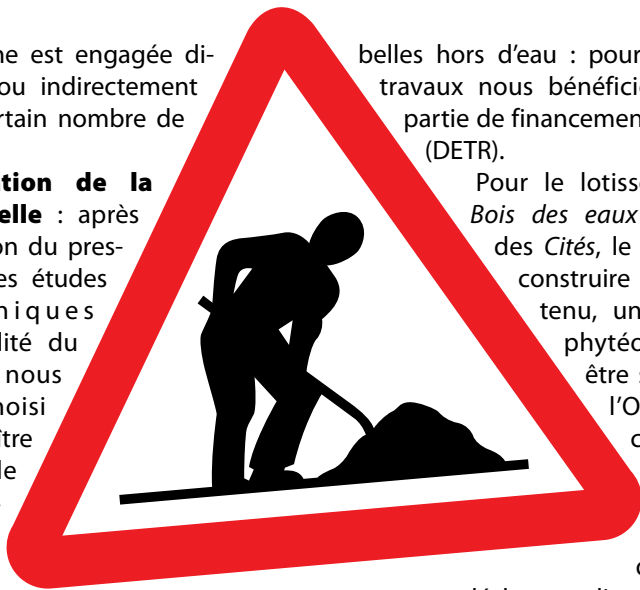


Fermetures d'été :
secrétariat de mairie
du mardi 2 août au jeudi 25 août inclus,
Agence Postale Communale
du samedi 16 juillet au mercredi 20 juillet inclus
et du mardi 16 août au samedi 27 août inclus.

Attention, chantiers en cours !

La commune est engagée directement ou indirectement dans un certain nombre de travaux :

- La **création de la voie nouvelle** : après la démolition du presbytère et les études géotechniques sur la qualité du sous-sol, nous avons choisi comme maître d'œuvre le Bureau 3.14 de Grandris qui va finaliser le chantier et le suivi des travaux cette fin d'année et début 2017. Il est bien temps car plusieurs accrochages ont eu lieu dans la barrière de sortie. Le financement est assuré en grande partie par la COR, par le Département et le complément par la commune ;
- La **rénovation électrique isolation** de l'appartement de l'ancienne poste ;
- **L'isolation de la toiture** de la Mairie ;
- Mi-septembre, **rénovation et mise en accessibilité** des sanitaires de la salle des fêtes et création d'une dalle béton sur le terre-plein de la salle des fêtes pour mettre les pou-



belles hors d'eau : pour ces deux travaux nous bénéficions d'une partie de financement par l'État (DETR).

Pour le lotissement du Bois des eaux au bout des Cités, le permis de construire a été obtenu, un bail emphytéotique va être signé avec l'OPAC. La commune avec l'appui du Syndicat des Eaux a

renouvelé les canalisations d'eau auparavant en fonte cassante. L'augmentation du débit nous permettra aussi d'assurer une bonne défense incendie de tout le secteur. Des travaux de renforcement du réseau électrique avec passage à la moyenne tension vont être effectués avec un co-financement du Syder (Syndicat d'Électrification Rural). Les travaux de construction vont démarrer cet automne.

Nous sommes conscients que certains de ces travaux créent une gêne aux riverains pendant le chantier et pour certains la mise en place de servitudes nouvelles. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Maire

Vous doutez encore ?

Parmi les sujets sur lesquels les avis sont très partagés il en est un qui revient régulièrement dans toutes les conversations : le réchauffement climatique. Êtes-vous de ceux qui pensent : «*Notre mode de vie est en cause, nous rejetons trop de gaz à effet de serre*» ou penchez-vous plutôt du côté : «*Foutaise! Il y a toujours eu des canicules, le climat est affaire de cycle*».

Peut-être n'avez-vous pas d'avis sur la question.

Sans vouloir vous influencer d'aucune façon, nous portons à votre connaissance le document photo ci-joint : chacun en tirera la conclusion qu'il voudra...



Roger

3 mai 2016

Présents : P. Bonnet, J.C. Giroud, N. Lebègue, O. Chavant, V. Corgier, G. Simon, A. Goutard, V. Perréon, N. Dubost, C. Litaudon, D. Dartois. Absents : B. Vermare (pouvoir à P. Bonnet), J. Guénard (pouvoir à N. Dubost), N. Dumord, C. Lamborot. Secrétaire de séance : N. Lebègue.

Présentation du nouveau cantonnier à l'ensemble du conseil municipal avant de commencer la séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 mars 2016.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents soit 13 voix.

2. Délibération du règlement intérieur SPANC COR.

Cette délibération approuve le règlement intérieur mis en place lors de la reprise par la COR de l'assainissement non collectif. Pour 12 voix, abstention 1 voix.

3. Recrutement du nouveau cantonnier.

Le nouveau cantonnier est M. Raphaël Dugas du Villard pour un CDD pour surcroît d'activité de 3 mois avant embauche. Nous avons reçu au total 18 CV et il y a eu une présélection de 5 CV. Les candidats non retenus recevront une information de la décision par courrier. Il est nécessaire pour les conseillers de faire toutes les remontées positives et les points à améliorer sur le travail effectué par notre cantonnier auprès du conseil municipal afin qu'il soit le plus efficace possible.

4. Choix du bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre de la voie nouvelle.

5. Suite de l'étude géotechnique de la voie nouvelle.

Nous aborderons les points 4 et 5 ensemble. C'est le cabinet ANTEMYS qui a réalisé l'étude géotechnique en 2 visites; nous sommes dans l'attente des résultats prévus dans les 15 jours. La mairie de Chambost-Allières est maître d'ouvrage pour le chantier de la construction de la voie nouvelle et il faut choisir un maître d'œuvre pour organiser et suivre les travaux. La commune a reçu 4 propositions suite à l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre. Ces 4 propositions sont :

- CALAD'ETUDES (Limas) pour un devis de 6240€;
- 3.14 Etudes Ingénieries (Grandris) pour un devis de 9204€;
- Bureau REALITES (Roanne) pour un devis de 10764€;
- SARL OXYRIA (Fourneaux) pour un devis de 9921€.

La commission d'appel s'était réunie et son choix s'est porté sur le devis de 3.14 Etudes Ingénieries. Le conseil municipal vote pour ce même devis : 10 voix pour, 3 abstentions.

6. SYDER.

Choix des modalités financières pour les projets suivants :

- *Les Palletières* : le coût est de 4500€. Les résultats des votes du conseil municipal sont 6 voix pour un paiement à hauteur de 50% pour la commune; 3 voix pour un paiement à hauteur de 20% et 4 abstentions.
- Lotissement du *Bois des Eaux* : le coût est de 17000€ en totalité pour la commune.
- SCI PASDOM *le Lozet* : le coût est de 17000€ et la commune propose de prendre à sa charge 20%, en attente d'acceptation de cette décision par le pétitionnaire.

7. La cérémonie du 8 Mai.

Cérémonie à 10h30 au monument de Chambost et à 11h00 au monument de d'Allières.

8. Révisions des loyers.

Les loyers des logements communaux seront réévalués en fonction de l'indice légal de référence excepté pour le logement de M. Pasquier dans lequel des travaux vont être réalisés (électricité et double vitrage).

9. Questions diverses.

- La réunion publique concernant le projet de la carrière Vicat sur Pully aura lieu le 20 mai à 19h30 avec avis consultatif de la population.
- Le théâtre de Villefranche-sur-Saône nous sollicite pour un spectacle dans notre salle avec un soutien financier, le conseil va étudier la proposition en lien avec HVA culture.
- Le TNT remercie la commune pour son soutien au festival. Mais nous ne souhaitons pas renouveler cette manifestation sur notre commune l'an prochain.
- Le bilan de la fête des conscrits est positif, tout s'est bien passé.

14 juin 2016.

Présents : Philippe Bonnet, Jean-Claude Giroud, Gisèle Simon, Nicolas Dubost, Véronique Perréon, Olivier Chavant, Noémie Dumord, Annie Goutard, Vincent Corgier, Christophe Lamborot, Chloé Litaudon, Bernard Vermare. Absents : Julie Guénard (pouvoir à Nicolas Dubost), Nathalie Lebègue (pouvoir à Gisèle Simon), Didier Dartois. Secrétaire de séance : Vincent Corgier.

Accueil de monsieur Alain Moreau, directeur du théâtre de Villefranche-sur-Saône, qui expose le projet de donner certaines représentations dans notre salle de spectacle. Un premier spectacle se fera le 11 mars 2017 en partenariat avec HVA Culture et le conseil municipal doit se prononcer pour une éventuelle deuxième représentation. Une réponse sera rendue à monsieur Moreau avant fin juin après discussion avec l'école.

Approbation du précédent compte-rendu à l'unanimité.

Projet carrière Vicat.

Le conseil municipal, après vote à bulletin secret, décide par 11 voix contre, 2 pour et 1 abstention de donner un avis défavorable à ce projet.

Agents communaux.

À l'issue de son contrat à durée déterminée fin juillet 2016, le conseil municipal décide de nommer stagiaire l'agent de voirie. La commission du personnel procédera à la réorganisation du temps de travail des agents affectés à l'école suite à la modification des activités périscolaires et au nombre d'élèves. Les entretiens professionnels avec les agents seront réalisés et le remplacement de la secrétaire de mairie est évoqué.

Infrastructure.

Des travaux sur le trottoir sur la RD385 en centre bourg seraient à réaliser pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le problème reste compliqué, un courrier sera adressé au département du Rhône.

Accessibilité bâtiments communaux.

De nombreux points sont à revoir.

Logements Opac.

Après entretiens avec différents services (sous-préfecture, Opac du Rhône, DDT), le coût du transformateur électrique sera à la charge de l'Opac.

Analyse financière.

Consommation électricité, eau et gaz de l'école publique : une projection sera présentée lors d'une prochaine réunion de conseil par monsieur Rémi Bompard du Syder.

Avancée projet APC.

Le matériel est installé et bientôt mis à la disposition du public. Un projet de convention avec le réseau des PIMM'S est en cours.

Commission École.

Pas de fermeture de classe à la rentrée, problème sur le photocopieur et prévision d'un voyage scolaire cette année. Pour ce dernier point, aucune décision n'est prise pour une subvention éventuelle, attendre plus de précisions. Les activités périscolaires seront modifiées à la rentrée scolaire et auront lieu de 13h30 à 16h30. Bus scolaire : le trajet de Chambost pour les élèves de l'école publique sera supprimé à la rentrée.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux qu'en cas d'absence à une réunion, ils puissent donner leur avis sur l'ordre du jour par le biais du pouvoir.

Chloé Litaudon explique qu'elle démissionne de la commission Jeunesse en raison d'un essoufflement des jeunes et également des membres de la commission.

État civil.

Naissances.

19/06/2016 Jade VERMARE

Décès.

06/04/2016 Hubert DESBAT



Réunion publique carrière Vicat.



Ce 20 mai, 240 personnes présentes, 222 votants, 87% contre le projet de carrière, 13% pour. Des dizaines de messages nous disant leur regret de ne pas être présents et pour certains nous reprochant de ne pas pouvoir voter à distance, mais probablement c'était un bon choix de ne faire voter que les présents.

Nous avons donc fait le choix collectivement d'organiser cette réunion pour recueillir l'avis des habitants de la commune avant de nous prononcer en conseil municipal le 14 juin pour donner notre avis au Conseil départemental. C'était un pari un peu osé :

- ça a demandé beaucoup de travail de préparation,
- certains nous ont reproché de nous cacher derrière cette réunion comme alibi,
- dans le contexte actuel il pouvait y avoir des débordements sérieux avec des messages inquiétants sur Facebook.



Mais il semblait bien que ce soir là les habitants étaient heureux de pouvoir participer à un tel moment où on a pu entendre les deux positions et permettre à chacun de présenter son projet ou ses objections.

Les deux parties, Vicat et l'association de défense, ont vraiment bien joué le jeu avec un travail de préparation conséquent. Les participants aussi ont exprimé des points de vue différents de façon argumentée. C'était un vrai débat démocratique, un échange d'arguments respectueux, riche et ouvert.

Je voulais aussi vous remercier pour votre présence, pour votre précieuse implication et je suis fier de ce que nous avons pu réussir ensemble...

Mais continuons à travailler sur d'autres projets, les réalisations à concrétiser... Ça a été un bon moment. Merci.

Le Maire

Point service communal.

Pour de réelles raisons économiques et, peut-être, de simplification, les temps sont à la réforme. Les services publics désertent nos campagnes à un rythme soutenu et la grande tendance est aujourd'hui à la « dématérialisation » des démarches administratives. En bref, pour ces démarches il nous est demandé d'exploiter ordinateur et internet. Tout le monde n'en est pas équipé, ceux qui le sont ne maîtrisent pas forcément cet outil, moins encore les arcanes administratives.

Profitant de l'APC (Agence Postale Communale), le conseil municipal a décidé de proposer à chaque habitant de la commune l'accès à un poste informatique avec l'accompagnement possible de Virginie Cavey notre salariée. Avec ses compétences, son sens de l'accueil et la discrétion nécessitée par son poste actuel, elle peut dorénavant vous accompagner dans les démarches qui vous semblent compliquées, voire inatteignables. Elle sera donc pour vous l'interface entre les populations et les services publics.



Sur le précédent numéro nous vous parlions du PIMMS d'Amplepuis. Depuis un autre s'est ouvert à Villefranche. C'est un réseau national regroupant de multiples compétences (www.pimms.org), nous souhaitons pouvoir y souscrire car en adhérent, cela peut permettre des contacts directs et privilégiés avec les diverses institutions, mutualisant les compétences du service public dans un réseau associatif. Nous vous tiendrons informés des démarches entreprises et de leur avancement.

Christophe

Contact APC :
Tél.+ Fax 04.74.69.25.66
service.apc@chambostallieres.fr

Cérémonie du 8 Mai.



Hommage a été rendu à nos anciens morts pour la France. Nous n'oublions pas leur sacrifice qui nous permet aujourd'hui de vivre ensemble.

Faites connaissance avec nos cantonniers.

Après le départ de Yannick Haond, la mairie a embauché un nouveau cantonnier depuis le 2 mai 2016.



■ **Raphaël Dugas du Villard** vient de Lamure. Paysagiste de formation, il a été huit ans agent d'entretien dans une copropriété à Lyon. Puis il a poursuivi dans les travaux publics; et dernièrement il a occupé trois ans un poste de cantonnier à Lamure.



■ **Jean-Luc Dumord** vient du Vanel (Lamure). Après quatre ans à l'ONF (Office National des Forêts), il s'établit bûcheron pendant quinze ans puis il se dirigea vers les travaux publics au sein de l'entreprise locale TPMB; à la fermeture de cette dernière, il postula pour un emploi d'agent d'entretien à

Chambost-Allières. Et depuis plus d'un an il intervient en renfort 22 heures par semaine aux quatre coins de la commune.

Et puisqu'en France tout finit par des chansons, on pourrait rythmer leurs coups de balai en leur interprétant cette chanson populaire qu'on doit à Aristide Bruant :

*Sur la route de Louviers
Y avait un cantonnier
Et qui cassait
Des tas d'cailloux
Et qui cassait des tas d'cailloux
Pour mettre sur l'passage des roues*

*Un'belle dam'vint à passer
Dans un beau carrosse doré
Et qui lui dit
« Pauv'cantonnier »
Et qui lui dit « pauv'cantonnier
Tu fais un foutu métier »*

*Le cantonnier lui répond
« Faut qu'j'nourrissions nos garçons
Car si j'roulions
Carrosse comme vous
Car si j'roulions carrosse comme vous
Je n'casserions point d'cailloux »*

*Cette réponse s'fait remarquer
Par sa grande simplicité
C'est c'qui prouve que
Les malheureux
C'est c'qui prouve que les malheureux
S'ils le sont c'est malgré eux!*

Roger

Fin des cours informatiques de la saison.

Il faut trouver 2 ou 3 personnes pour début septembre, pour continuer les cours... Parlez-en autour de vous...

Contact : Gisèle Simon
giselesimon@orange.fr
ou 06.11.17.34.50

Transports scolaires.

Le conseil départemental du Rhône a décidé d'arrêter le ramassage scolaire en car des élèves de Chambost pour l'école primaire, considérant que ce n'est pas de sa compétence. Cette décision sera effective dès la rentrée de septembre 2016. La commune ne peut pas reprendre ce service (30 000 €/an) à sa charge.

Par contre, le transport pour le collège est maintenu.

Le Maire

Les nouveaux rythmes scolaires.

Pour cette prochaine rentrée scolaire, l'effectif est au rendez-vous avec 87 élèves donc nous conservons nos 4 classes.

La nouveauté de la rentrée concerne les rythmes scolaires. En effet, nous avons dû revoir les horaires des activités périscolaires pour plusieurs raisons, notamment la volonté de trouver de nouvelles activités mais les intervenants ne sont pas disponibles pour 1 heure d'activité.

Les nouveaux **horaires de l'école** seront les suivants :

- lundi, mardi, jeudi : 8 h 30-11 h 30 et 13 h 30-16 h 30,
- mercredi : 8 h 30-11 h 30,
- vendredi : 8 h 30-11 h 30 puis activités périscolaires 13 h 30-16 h 30.

La **garderie périscolaire** gardera les horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h 20-8 h 20 puis 16 h 30-18 h,
- mercredi : 7 h 20-8 h 20 et 11 h 30-12 h 30

La commission école est en recherche de nouvelles activités périscolaires aussi bien dans les domaines sportif, culturel et manuel. Nous vous tiendrons informés dès la rentrée.

Nous profitons de cette article pour dire un grand MERCI à tous les bénévoles ainsi qu'à Alice et Stéphanie qui se sont investis pour les activités périscolaires de cette année.

Nathalie

Bilan fleurissement 2016.

Pour la 3^e édition du mandat, le fleurissement s'est très bien déroulé. Raphaël et Jean-Luc (nos cantonniers) ont bien géré la préparation des massifs et des jardinières.

La livraison des plants a été un peu plus laborieuse, attendue en début de matinée, elle n'est finalement arrivée qu'en début d'après-midi, le jeudi 19 mai, réceptionnée par Annie, Guy, Raphaël et Jean-Luc. Les plantations ont commencé aussitôt après, ainsi que sur le bourg de Chambost avec M. et Mme Delayat, M. et Mme Marchand.

Le lendemain, avec les bénévoles,

les plantations se sont poursuivies sans encombre et dans la bonne humeur, au cœur du village. Nous avons terminé le samedi matin avec le massif du Lozet.

La commission remercie particulièrement les bénévoles : Chloé Hochain, Michelle Charnay, Emilia Brisacier, Jacques Perthus, Yvon Chardon, Roland Goujon, Gilles Roche, Roger Branche, Guy Curt et Jean-Claude Giroud et bien sûr nos deux cantonniers.

L'investissement en plants et terreaux se chiffre cette année à 2510,76€ TTC et s'inscrit dans la section fonctionnement. L'achat de 3 pots (mairie et cimetière) et d'une jardinière en bois (panneau village Lozet) s'élève à 507,00€ HT et rentre dans la section investissement TVA déduite (montant TTC : 608,40€).

Nous envisageons, également sur cette année, le remplacement des jardinières suspendues du monument aux morts, car en assez mauvais état. Nous n'avons pas encore établi de devis.

L'association « *Chambost et son patrimoine* » a fait l'acquisition de trois nouvelles vasques pour la montée du bourg de Chambost et collabore ainsi à l'embellissement du village.

La Commission Fleurissement

Spectacle de fin d'année de Diapazergues.

Dimanche 22 mai, l'école de musique associative de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien - Diapazergues nous proposait son spectacle de fin d'année : CHOC AU LA à la salle des fêtes.



Standing ovation, les spectateurs debout en hommage aux danseuses...

En ce milieu de matinée, la trentaine d'élèves que compte cette école et leurs professeurs éveillaient nos papilles et enchantaient nos oreilles. Il y avait de quoi fondre de plaisir sur un thème concocté par Christiane Dubost, inspiré d'un livre d'Alain Serres : LE CHOCOLAT. Toutes les saveurs musicales étaient là ; pianos, batterie, guitares, saxophones, trombones, tuba... évoquant un tour du monde depuis l'Amérique du Sud, terre natale du cacao, jusqu'à l'Indonésie, en passant par l'Afrique, un vrai voyage musical aux pays du chocolat... **Un vrai régal auditif!**

Un vrai régal gustatif aussi car à chaque spectateur était offert, en début de séance, un carré de chocolat provenant du Pérou et du commerce équitable.

Un GRAND BRAVO à tous ces musiciens en herbe et à leurs professeurs qui nous ont offert un vrai moment musical, original et savoureux.

Gisèle

La Vallée danse...

Belle fréquentation ces 25 et 26 juin lors de la représentation annuelle de l'association, avec plus de 350 spectateurs présents entre le samedi et le dimanche. Les enfants ont pu montrer le fruit d'une année de travail passionné de danse.

Nous remercions les 22 grandes, les 12 moyennes et les 17 petites pour leur constance tout au long de l'année et nous leur donnons rendez-vous à la prochaine rentrée de septembre. Bravo aussi aux professeures, qui avaient donc 51 artistes en herbe à leur charge, pour le travail effectué.

Christophe

Théâtre Mill'AcTh.

Le mois de juin à Chambost-Allières était dédié au théâtre avec les deux pièces de la troupe de Millacth qui ont attiré cette année encore un public de plus en plus nombreux.

La première intitulée CONSOMMATOSAURUS REX jouée par les enfants à été un vrai succès et une véritable performance. Les spectateurs étaient focalisés sur le jeu des enfants puisqu'il n'y avait aucun décor. Cette pièce était véritablement une leçon de vie!

La seconde intitulée EMBARQUEMENT IMMÉDIAT, jouée par les adultes, était une comédie irrésistible à entendre les rires des spectateurs dans la salle! La bonne ambiance et l'entente entre les comédiens étaient communicatives!

Il ne faut pas oublier le travail énorme de Patrice et Marie et leur disponibilité pour que ses représentations puissent exister. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles pièces.

Les inscriptions pourront se faire le 3 septembre à l'occasion de la fête du village. D'ici là, bonnes vacances!

Nathalie



Sou des écoles.

27/05/16 : randonnée et fête du fromage et du bois :

Malgré les intempéries, 120 marcheurs ont bravé la pluie et le vent le 27 mai dernier et découvert de nouveaux parcours. L'équipe organisatrice en réagissant à temps a annulé les interventions extérieures (jeux, stands...) et la casse a donc été limitée.

Le Sou tient à remercier la mairie, les bénévoles, les parents présents pour l'organisation de cette journée qui demande beaucoup d'investissement et d'énergie. Un grand merci aussi aux exposants présents.

La fête fut courte, mais l'ambiance fut festive et conviviale. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 21 mai 2017 pour une nouvelle édition.

Vendredi 24/06/2016 : kermesse de l'école.

L'équipe du Sou des Ecoles souhaite à tous les villageois un très bel été. Amicalement.

Françoise, présidente

Comité des fêtes.

Samedi 3 septembre 2016 : 3^e édition de la Fête du village.

Avec la participation des Associations du village. Au programme :

- Après-midi jeux (gratuit),
- Structure gonflable enfants,
- Animation musicale,

En soirée : repas (cochon à la broche), 12€ le repas sur réservation préalable (tickets en vente dans les commerces et auprès des membres du comité).

Prochaine réunion de préparation pour cette fête le mardi 5 juillet à 20h30 à la petite salle des fêtes. Nous comptons sur la participation de toutes les associations et des bénévoles.

Prochain rendez-vous dimanche 11 décembre 2016 : **Randonnée du Père Noël.**

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de passer un excellent été.

Françoise

Pour tout renseignement :
06.20.90.14.57

Travaux dans le local des associations.

Cet entrepôt bien utile pour stocker tout le matériel des associations a d'abord été vidé; tous les encom-

brants inutiles ont pris le chemin de la déchetterie. Une dalle sera coulée et les lieux seront réaménagés pour être plus fonctionnels.

Roger

Pétanque des chasseurs.



Notre concours de pétanque est prévu pour le 9 juillet au boulodrome... Le rendez vous est fixé à 13h30, la participation pour la «doublette» est de 12€ et le concours est basé sur le cumul au gains pour les vainqueurs.

Un deuxième concours complémentaire est organisé en parallèle pour les sortants...

Seront évidemment en place une buvette et de la restauration.

Didier

Classes en 1.

La «1» est toujours de bonne humeur à se retrouver. C'est ce 26 juin qu'ils ont confronté la «0» à la pétanque lors de leur pique-nique qui se suit depuis quelques années. Mais il faut aussi noter que le 9 octobre, la demi-décade sera marquée par une sortie en Bourgogne avec visite de moutarderie, cassis, crémant... Cela donne déjà l'eau à la bouche... ou plutôt toutes ces bonnes choses qui se préparent.

Noémie

Saint Patrick.



Un petit mot sur la Saint Patrick qui s'est déroulée le samedi 19 mars à la salle des fêtes, ambiance bar irlandais réussie, l'équipe du comité remercie tous les bénévoles pour le coup de main en terme de déco et d'organisation. Nous avons eu la joie de recevoir un peu plus de 200 personnes venues partager avec nous une bière, voire plus pour les habitués...

Nous vous rappelons la prochaine manifestation du comité, à ne pas oublier, présence obligatoire! Pour notre **fête du village le samedi 3 septembre** avec toutes les associations de la commune.



La fête du club : le CASJ a célébré ses anciennes gloires.



La première édition de la fête du club de Chambost-Allières/Saint-Just les 10 et 11 juin dernier fut une très grande réussite. Dès le vendredi soir, quelques 200 personnes ont assisté à la retransmission au stade de Chambost-Allières du match d'ouverture de l'Euro 2016 : France-Roumanie. Le samedi, toutes les générations ont répondu présent, pour célébrer les cinquante ans d'existence d'un club de foot à Chambost-Allières. En effet, le CASJ est né en 1999 de la fusion entre l'AFC Saint-Just d'Avray et le Chambost-Allières Sport Loisirs, lui-même créé en 1956.



Outre l'exposition photo, des animations toute la journée, des matchs de foot ou encore la paella géante du samedi soir. Le temps fort de cette journée fut le match des légendes entre des anciens joueurs de l'AFC Saint-Just et du CASL. Suite à ce match des légendes du club, l'espace Jean Goujon a été inauguré. De nombreuses photos retracent le déroulement de ce week-end



inoubliable. Elles donneront lieu à la création de deux albums qui seront imprimés en cours de saison prochaine. Le CASJ remercie tous les participants et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la fête du club qui, rappelons-le, s'inscrit dans le cadre du projet « Horizon Bleu », lancé par la Fédération Française de Football à l'occasion de l'Euro 2016.

Kévin

Madame Charvolin a soufflé ses 100 bougies.



Jeudi 2 juin, j'ai rendu une petite visite à une personne qui a traversé le 20^e siècle, excusez du peu! Madame Charvolin est née en 1916 à Saint-Sorlin d'un père maçon et d'une mère qui tenait un café restaurant à Saint-Didier sous-Riverie. Elle s'est mariée en 1940 et elle a travaillé avec son mari à Saint-Martin en Haut jusqu'en 1973. Son époux tenait la boucherie et elle le café

attendant. Ils ont eu deux enfants toujours bien présents auprès d'elle pour l'assister dans ses vieux jours. Plusieurs fois, elle m'a répété : « Je me suis bien occupé d'eux quand ils étaient jeunes et ils me le rendent bien maintenant. » A la retraite, le couple a acheté une maison à Chambost-Allières et, depuis 1980 et jusqu'à très récemment, on pouvait voir madame Charvolin tendre le nez sur le pas de sa porte. Elle a pu être présente à la fête des classes au mois d'avril où elle a défilé (en voiture) coiffée du gibus au ruban tricolore. Ce qui n'est pas donné à tout le monde. Encadrant son fauteuil où elle passe ses journées, des dizaines de photos de famille tapissent le mur et lui rappellent des visages qui lui sont chers. Madame Charvolin apprécie de pouvoir rester dans sa maison; elle est bien consciente que c'est possible grâce

à la surveillance de voisins attentionnés, à ses enfants régulièrement présents, à des soins infirmiers journaliers, au service d'aide à domicile. Elle a conclu notre entretien : « Ma mémoire me fait défaut mais ma santé se maintient et quand ce sera l'heure je partirai... »

En écrivant mon article, j'ai été frappé par trois dates qui ont marqué sa vie... et l'histoire du 20^e siècle : elle est née en 1916, au milieu de la première guerre mondiale – elle a eu vingt ans en 1936 qui a vu l'arrivée du Front Populaire – elle s'est mariée en 1940 qui marquait le début des horreurs de la seconde guerre mondiale.

Et pour tous ceux qui seraient tentés par l'aventure, ce petit conseil : « Pour devenir centenaire... il faut commencer jeune! »

Roger

HVA Culture.



Depuis de nombreuses années, l'équipe de HVA organise son concert du 1^{er} mai. Cette année, c'est dans l'église de Chambost que nous avons pu apprécier les chants polyphoniques du monde proposés par le trio TEWEE SOO et le duo de trompette et piano d'Hanna et Andrzej BRYCH. Malgré le froid, l'auditoire a apprécié la qualité de ce spectacle. A l'entracte, l'équipe de HVA a servi le vin chaud avec petit gâteau afin de réchauffer le public! Rendez-vous l'année prochaine à Saint Bonnet le Troncy pour le 1^{er} mai 2017.

Marie

Finale 2016 TNT festival.

Le dimanche 19 juin le TNT festival (organisé par la COR et l'association CSESAM) se trouvait à la halle des marchés à Tarare pour la finale. Six artistes s'affrontaient : Oakman, Ragy & the others, Bring the Beat back (vainqueur de la deuxième battle que nous avons accueillie à Chambost-Allières), Trigones + Big Junior et Nikopol-band. Suite à cette finale, nous pouvons féliciter Big junior qui l'a remportée et qui a alors gagné 15 jours d'enregistrement chez les studios de l'Hacienda. Mais aussi un grand bravo à tous les artistes pour leurs prestations et les nombreux bénévoles pour l'organisation.

Noémie



Programme été.

- 2 juillet 13 h 00
Piscine Aquaval Tarare
Animations, ouverture saison.
- 3 juillet 13 h 00
Piscine Cours-la-Ville
Animations, ouverture saison.
- 10 juillet 13 h 00
Piscine Amplepuis
Animations, ouverture saison.
- Fêtes foraines.
- Jeux 14/07 et 15/08.

Plus d'infos sur

ouestrhodanien.fr

Permanence conseil départemental.

Madame Annick Guinot, conseillère départementale du Rhône du canton de Tarare, vous informe qu'elle tiendra sa prochaine permanence le : samedi 2 juillet 2016 de 9h30 à 12h00 à la mairie de Lamure-sur-Azergues.

Rappel : cette permanence a lieu tous les premiers samedis de chaque mois sauf exception et mois d'août.



MAIRIE PRATIQUE

La mairie accueille les administrés :

- les mardi-jeudi-vendredi 14 h 30-18 h 00,
- le mercredi 10 h 00-12 h 00,
- le samedi 9 h 00-12 h 00.

tél. 04.74.60.15.79 · fax 04.74.60.13.87

mairie@chambostallieres.fr

Vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie au 04.74.60.15.79.

En cas d'extrême urgence, vous pouvez contacter par téléphone aux numéros indiqués :

- Le Maire
Philippe Bonnet 06.75.09.23.79
- le premier adjoint
Jean-Claude Giroud 06.07.03.03.89
- le deuxième adjoint
Nathalie Lebègue 06.07.25.34.02
- le troisième adjoint
Gisèle Simon 06.11.17.34.50



Tél.+ Fax 04.74.69.25.66
service.apc@chambostallieres.fr

Déchèterie COR.

Saint-Nizier d'Azergues

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre au 31 mars :

- lundi 14h-17h
- mercredi 10h-12h et 14h-17h
- samedi 10h-12h et 14h-17h

Horaires d'été

du 1^{er} avril au 31 octobre

- lundi 14h-18h
- mercredi 10h-12h et 14h-18h
- samedi 10h-18h

Fermeture :

- 1^{er} janvier
- Lundi de Pâques
- 1^{er} et 8 mai
- Lundi de Pentecôte
- 14 juillet
- 15 août
- 1^{er} et 11 novembre
- 25 décembre